

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 50045

Numéro SIREN : 477 573 224

Nom ou dénomination : A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2018 sous le numéro de dépôt 1538

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN

Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

PYXIA EXPERTISE
Centre d'Affaires Pyxia
17 rue de Villeneuve
BP 50
02202 Soissons Cedex

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION

Numéro RCS : 477 573 224

Numéro Gestion : 2004B50045

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse 9 rue Eugène Boucher

: 02700 Barisis

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2017

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposés le : 20/06/2018

Sous le numéro : 1538

Délivré à Saint-Quentin le 20 juin 2018

Le Greffier,

u

SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

**Comptes
Annuels**

Du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017



ATTESTATION

Du 01/01/2017 au 31/12/2017



Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION
Pour l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	1 162 485.59 €
- Chiffre d'affaires	6 827 066.39 €
- Résultat net comptable	90 798.69 €

Fait à Soissons,
Le 26/03/2018.

M. LANOISELLE WILFIRD,
Expert-comptable.

BILAN

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACTIF	Valeurs au 31/12/17			Valeur au 31/12/16
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	821	821		
Autres immobilisations corporelles	90 355	35 275	55 079	67 534
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	46 565		46 565	60 704
TOTAL (I)	137 741	36 096	101 645	128 237
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	42 994		42 994	95 657
Avances et acomptes versés sur commandes				1 000
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	665 075	20 877	644 199	624 100
Autres (3)	123 694		123 694	110 618
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	247 519		247 519	139 835
Charges constatées d'avance (3)	2 435		2 435	1 681
TOTAL (II)	1 081 718	20 877	1 060 841	972 891
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	1 219 458	56 973	1 162 486	1 101 128
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Voir l'attestation de l'expert comptable

BILAN

Du 01/01/2017 au 31/12/2017



PASSIF	Valeur au 31/12/17	Valeur au 31/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
dont versé : 7 600	7 600	7 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	760	760
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	205 577	262 979
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	90 799	35 599
SITUATION NETTE	304 736	306 937
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	304 736	306 937
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 355	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	763 372	728 086
Dettes fiscales et sociales	82 046	60 818
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	9 977	5 287
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	857 750	794 191
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 162 486	1 101 128
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	857 750	794 191
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Voir l'attestation de l'expert comptable

COMPTES DE RESULTAT

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	6 827 066	6 697 293	129 774	2
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services)				
<i>dont à l'exportation :</i>				
Montant net du chiffre d'affaires	6 827 066	6 697 293	129 774	2
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		364	-364	-100
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		4 184	-4 184	-100
Autres produits	25	15	10	67
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 827 092	6 701 856	125 236	2
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	5 908 341	5 766 942	141 399	2
Variation de stocks	52 663	39 836	12 828	32
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	607 748	593 778	13 971	2
Impôts, taxes et versements assimilés	5 292	8 506	-3 214	-38
Salaires et traitements	75 701	164 156	-88 455	-54
Charges sociales	24 817	58 419	-33 603	-58
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	15 577	13 729	1 848	13
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		10 438	-10 438	-100
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	5	16	-11	-69
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 690 144	6 655 820	34 324	1
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	136 948	46 036	90 912	197
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		1 115		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

COMPTES DE RESULTAT (SUITE)

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	12 950	12 490	460	4
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	12 950	12 490	460	4
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-12 950	-12 490	-460	-4
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	123 998	33 546	90 452	270
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		1 115	-1 115	-100
Sur opérations en capital	11 659	24 815	-13 156	-53
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	11 659	25 930	-14 271	-55
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	589	994	-405	-41
Sur opérations en capital	11 365	13 224	-1 859	-14
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	11 954	14 218	-2 264	-16
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-295	11 712	-12 007	-103
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	32 904	9 659	23 245	241
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	6 838 751	6 727 786	110 965	2
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 747 952	6 692 187	55 765	1
Bénéfice ou Perte	90 799	35 599	55 200	155

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE			NA
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Cf. Liasse		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Cf. Liasse		
ETAT DES AMORTISSEMENTS	Cf. Liasse		
ETAT DES DÉPRÉCIATIONS	Cf. Liasse		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	Cf. Liasse		
CRÉDIT BAIL	Cf. Liasse		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ACTIF CIRCULANT - ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	Cf. Liasse		
ENTREPRISES LIÉES			NA
<i>Identité de la société consolidante</i>			
<i>Situation fiscale latente et conditionnelle</i>			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			NA
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			NA
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	Cf. Liasse		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
<i>Engagements donnés</i>			
<i>Engagements reçus</i>			
<i>Engagements réciproques</i>			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS			NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
COMMENTAIRE			NA

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

100165 - SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION
COMPTES DE REGUL - ACTIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017



CAPITAL SOCIAL

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	760.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	760.00	10.00

100165 - SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION
COMPTES DE REGUL - PASSIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017



CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 636
Dettes fiscales et sociales	22 679
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	149 315

1^{ER} EXEMPLAIRE DESTINE À L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise										SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations									
								1				2				3					
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ			D8			D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD			KE			KF						
CORPORELLES	Terrains								KG			KH			KI						
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants]		L9				KJ			KK			KL					
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants]		M1				KM			KN			KO					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				[Dont Composants]		M2				KP			KQ						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants]		M3				KS	821		KT	11 659					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV	5 160		KW			KX					
		Matériel de transport *								KY	67 661		KZ			LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	14 704		LC			LD	2 829				
		Emballages récupérables et divers *								LE			LF			LG					
	Immobilisations corporelles en cours								LH			LI			LJ						
	Avances et acomptes								LK			LL			LM						
	TOTAL III								LN	88 346		LO			LP	14 488					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G				8M			8T							
	Autres participations						8U				8V			8W							
	Autres titres immobilisés						1P				1R			1S							
	Prêts et autres immobilisations financières						1T		60 704		1U			1V							
	TOTAL IV						LQ		60 704		LR			LS							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG		149 050		ØH			ØJ	14 488							
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
						par virements de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
						1				2				3				4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN			CØ			DØ			D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO			LV			LW			1X					
CORPORELLES	Terrains						IP			LX			LY			LZ					
	Constructions	Sur sol propre				IQ			MA			MB			MC						
		Sur sol d'autrui				IR			MD			ME			MF						
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS			MG			MH			MI						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ	11 659		MK	821		ML						
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU			MM			MN	5 160		MO						
		Matériel de transport				IV			MP			MQ	67 661		MR						
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW			MS			MT	17 533		MU						
		Emballages récupérables et divers *				IX			MV			MW			MX						
	Immobilisations corporelles en cours						MY			MZ			NA			NB					
	Avances et acomptes						NC			ND			NE			NF					
	TOTAL III						IV			NG	11 659		NH	91 175		NI					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ				ØU			M7			ØW						
	Autres participations				IØ				ØX			ØY			ØZ						
	Autres titres immobilisés				11				2B			2C			2D						
	Prêts et autres immobilisations financières				12				2E	14 139		2F	46 565		2G						
	TOTAL IV				13				NJ	14 139		NK	46 565		2H						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14				ØK	25 797		ØL	137 740		ØM							

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)

Exercice N clos le 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSIONNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	821	QA	294	QB	294	QC	821
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	4 906	QE	254	QF		QG	5 160
	Matériel de transport	QH	3 047	QI	13 638	QJ		QK	16 685
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	12 040	QM	1 391	QN		QO	13 430
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	20 813	QV	15 577	QW	294	QX	36 096
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	20 813	ØP	15 577	ØQ	294	ØR	36 096

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION						Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	20 877	6U		6V		6W	20 877	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	20 877	TY		TZ		UA	20 877	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	20 877	UB		UC		UD	20 877	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF					
			UG		UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSI

Formulaire déposé au titre de l'IR

ET

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

31/12/17

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) de l'exploitant ou des associés			moins part déductible*		à réintégrer :		WA	90 799
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	4 330	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	1 384	WC	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		XE	5 714
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	589
	Amendes et pénalités	WJ	589	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		XY	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							I7	32 904
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							K7	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		I8	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées								ZN
Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme						WO	
		- Plus-values soumises au régime des fusions						XR	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		Y1	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
TOTAL I								WR	130 006

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								
		- imposées au taux de 0 %								
		- imposées au taux de 19 %								
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								
		- imputées sur les déficits antérieurs								
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %									
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
	Régime des sociétés mères et des filiales *									
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation) 2A									
	Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								
Majoration d'amortissement*										
Abattement sur le bénéfice et exonérations *		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5	
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI		XS		
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
TOTAL II								XH	4 421	
III. RÉSULTAT FISCAL										
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	125 585	XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				déficit (II moins I)		ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XO		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	125 585			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	46 565	UV		UW	46 565				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	25 052		25 052						
	Autres créances clients	UX	640 023		640 023						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 485		8 485					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	11 435		11 435					
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	103 773		103 773						
	Charges constatées d'avance	VS	2 435		2 435						
	TOTAUX		VT	837 770	VU	791 205	VV	46 565			
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	763 372		763 372						
Personnel et comptes rattachés		8C	5 772		5 772						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	18 171		18 171						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	19 454		19 454						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	37 803		37 803						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	846		846						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 355		2 355						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	9 977		9 977						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	857 750	VZ	857 750						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**Désignation de l'entreprise **SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION**Néant ☐ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

Déficits reportables (différence K4 - K5)

K6

Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)

YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTESMontant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises
placées sous le régime de l'article 39-1. 1^{er} bis A1. 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

ZT

8 306

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non
déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1^{er} bis A1. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

↓
ligne WI↓
ligne WU**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction

L1

Montant au début de
l'exercice

Imputations

Montant net à la fin de
l'exercice**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS**

art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	35 599			ZD	35 599					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE						
						ZF						
	TOTAL I	ØF	35 599			TOTAL II	ZH	35 599				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)												
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7				YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	29 463		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	5 789			XQ	5 789		
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	45 429		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES				ST	527 068		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	607 748		
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	2 981		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS				9Z	2 311		
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	5 292		
T. V. A.	- Montant de la T. V. A. collectée								YY	1 330 080		
	- Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	1 244 005		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *								ØB	63 153		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS			
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)								YP	2		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale								RL			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP							
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)											
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH			
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %		JK		Plus-values à 0 %		JL
				Plus-values à 19 %		JM		Imputations		JC		
Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %		JN		Plus-values à 0 %		JO		
				Plus-values à 19 %		JP		Imputations		JF		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	CLOUEUSE M/242	11 659	294		11 365
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 16 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1	11 659	294	294			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		Total des plus ou moins-values nettes à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ③)	294				
		Total des plus ou moins-values nettes à long terme (total algébrique des lignes 13 à 20 de la colonne ④)					
		Total des autres plus-values taxable à 19 % ⑪					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Formulaire déposé au
titre de l'IR

EU

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées	Imposition répartie				
au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 10182*22

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Néant ☐ *Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :

Exercice ouvert le : 01/01/2017

et clos le : 31/12/2017

Durée en nombre de mois

1 | 2

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	6 827 066
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	25
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	6 827 092

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	5 908 341
Variations de stocks (marchandises)	OO	52 663
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières, approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	604 360
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	5
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	6 565 369

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	261 722
-----------------------------	--------------------------	-----------	----------------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s1329 -AC-SD et 1329-DEF).	SA	261 722
---	-----------	----------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		6 827 360

Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	7	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	7
----------------------	----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Date de cessation	HR			/			/								/							
-------------------	----	--	--	---	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

311217

N° SIRET

4 7 7 5 7 3 2 2 4 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

ADRESSE (voie)

9, rue Eugene Boucher

CODE POSTAL

02700

VILLE

BARISIS AUX BOIS

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) M. Nom patronymique HOUSET Prénom(s) PATRICENom marital % de détention 100.0000 Nb de parts ou actions 760.00Naissance : Date 23/01/1954 N° Département 02 Commune CHAUNY Pays FranceAdresse : N° 9 Voie Rue eugene BoucherCode Postal 02700 Commune BARISIS Pays FranceTitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION
Société par actions simplifiée
au capital de 7 600 euros
Siège social : 9 rue Eugène Boucher, 02700 BARISIS
477 573 224 RCS SAINT QUENTIN

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 29 JUIN 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 90 798,69 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 90 798,69 euros

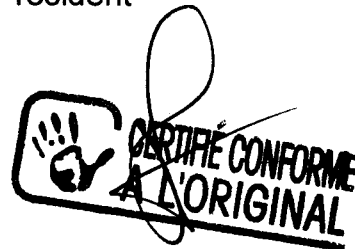
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 296 376,07 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :
95 000,00 euros, soit 125,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 95 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :
73 000,00 euros, soit 96,05 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 73 000,00 euros

Certifié conforme
Le Président



A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION
Société par actions simplifiée
au capital de 7 600 euros
Siège social : 9 rue Eugène Boucher, 02700 BARISIS
477 573 224 RCS SAINT QUENTIN

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2017

Monsieur Patrice HOUSSET, associé unique et Président de la société A.V.S. RECYCLAGE DIFFUSION, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société a été la suivante :

L'exercice clos le 31 décembre 2017 a permis de réaliser un chiffre d'affaires de 6 827 066,39 euros contre 6 697 292,59 euros au titre de l'exercice précédent. L'exercice se traduit par un bénéfice de 90 798,69 euros contre un bénéfice de 35 598,87 euros au titre de l'exercice précédent.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Poursuite de l'activité dans les mêmes conditions d'exploitation.

P. H

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 6 827 066,39 euros contre 6 697 292,59 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 1,94%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 25,37 euros contre 4 563,57 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 5 961 004,53 euros contre 5 806 777,45 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 607 748,44 euros contre 593 777,90 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,35%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 291,67 euros contre 8 505,91 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -37,79%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 75 700,99 euros contre 164 156,11 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -53,88%.

Le montant des charges sociales s'élève à 24 816,51 euros contre 58 419,48 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -57,52%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 2 personnes comme pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 15 577,09 euros contre 24 167,49 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 4,89 euros contre 16,03 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 6 690 144,12 euros contre 6 655 820,37 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,52%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 136 947,64 euros contre 46 035,79 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 197,48%.

P.H

Compte tenu d'un résultat financier de -12 949,82 euros (-12 489,73 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 123 997,82 euros contre 33 546,06 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 269,63%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -295,13 euros contre 11 711,81 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 32 904,00 euros contre 9 659,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 90 798,69 euros contre un bénéfice de 35 598,87 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 155,06%.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 162 485,59 euros contre 1 101 128,41 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,57%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 90 798,69 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	90 798,69 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 296 376,07 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 304 736,07 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :
95 000,00 euros, soit 125,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 95 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2016 :
73 000,00 euros, soit 96,05 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 73 000,00 euros

P.H

Dépenses non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, il y a lieu d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 5 714,00 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 857,00 euros.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler :

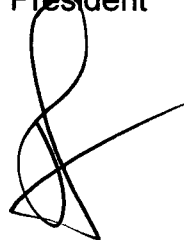
- la convention conclue entre la Société et son Président associé unique au cours de l'exercice écoulé :

M. HOUSSET Patrice, a mis à la disposition de la société des fonds sous forme d'avance en compte courant. Au 31/12/2017, le compte présente un solde créditeur de 2 355,00 euros.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' or 'R' shape with a long horizontal stroke extending to the right.

AVS RECYCLYAGE DIFFUSION

9, Rue Eugène BOUCHER
02700 BARISIS AUX BOIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice 2017 clos le 31 Décembre 2017

AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Société par Actions Simplifiée au Capital de 7 600 EUROS

Siège Social :

9, Rue Eugène BOUCHER
02700 BARISIS AUX BOIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

- Exercice 2017 clos le 31 Décembre 2017 -

Monsieur,

Opinion

En exécution de la Mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'Audit des Comptes Annuels de la Société "AVS RECYCLAGE DIFFUSION" relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2017**, tels qu'ils sont joints au présent Rapport.

Nous certifions que les Comptes Annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société "AVS RECYCLAGE DIFFUSION" à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'Audit**

Nous avons effectué notre Audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *"Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'Audit des Comptes annuels"* du présent Rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre Mission d'Audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, *sur la période du 1^{er} Janvier 2017 à la date d'émission de notre Rapport*, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'**Article L.823-9** du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance *les éléments suivants* :

- Dans le cadre de nos travaux, nous avons analysé le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et la présentation d'ensemble des comptes.

D'une manière générale, nous nous sommes assurés du caractère approprié des principes suivis et de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'Audit des Comptes Annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce Rapport.

Vérification du Rapport de Gestion et des autres documents adressés au Président

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les Comptes annuels des informations données dans **le Rapport de Gestion du Président**, et dans les autres documents adressés à l'Actionnaire Unique sur la situation financière et les Comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux Comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des Comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de Comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des Comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces Comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les Comptes annuels ont été arrêtés par **le Président**.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'Audit des Comptes annuels

Il nous appartient d'établir un Rapport sur les Comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un Audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'Article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des Comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un Audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet Audit.

En outre :

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

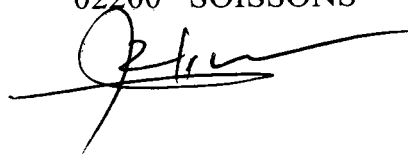
- il identifie et évalue les risques que les Comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'Audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'Audit afin de définir des procédures d'Audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les Comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son Rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son Rapport sur les informations fournies dans les Comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des Comptes annuels et évalue si les Comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SOISSONS,
Le 14 Juin 2018.

Pour COLAS HUBER & ASSOCIES

Ibrahima SOW

Commissaire aux Comptes
14, Rue Ernest LAVISSE
02200 SOISSONS



BILAN

Du 01/01/2017 au 31/12/2017



ACTIF	Valeurs au 31/12/17			Valeur au 31/12/16
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	821	821		
Autres immobilisations corporelles	90 355	35 275	55 079	67 534
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	46 565		46 565	60 704
TOTAL (I)	137 741	36 096	101 645	128 237
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	42 994		42 994	95 657
Avances et acomptes versés sur commandes				1 000
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	665 075	20 877	644 199	624 100
Autres (3)	123 694		123 694	110 618
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	247 519		247 519	139 835
Charges constatées d'avance (3)	2 435		2 435	1 681
TOTAL (II)	1 081 718	20 877	1 060 841	972 891
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	1 219 458	56 973	1 162 486	1 101 128

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



Voir l'attestation de l'expert comptable

BILAN

Du 01/01/2017 au 31/12/2017



PASSIF	Valeur au 31/12/17	Valeur au 31/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
dont versé : 7 600	7 600	7 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	760	760
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	205 577	262 979
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	90 799	35 599
SITUATION NETTE	304 736	306 937
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	304 736	306 937
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 355	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	763 372	728 086
Dettes fiscales et sociales	82 046	60 818
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	9 977	5 287
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	857 750	794 191
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 162 486	1 101 128
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	857 750	794 191
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		



Voir l'attestation de l'expert comptable

COMPTE DE RESULTAT

Du 01/01/2017 au 31/12/2017



	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	6 827 066	6 697 293	129 774	2
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services)				
<i>dont à l'exportation :</i>				
Montant net du chiffre d'affaires	6 827 066	6 697 293	129 774	2
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		364	-364	-100
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		4 184	-4 184	-100
Autres produits	25	15	10	67
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 827 092	6 701 856	125 236	2
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	5 908 341	5 766 942	141 399	2
Variation de stocks	52 663	39 836	12 828	32
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	607 748	593 778	13 971	2
Impôts, taxes et versements assimilés	5 292	8 506	-3 214	-38
Salaires et traitements	75 701	164 156	-88 455	-54
Charges sociales	24 817	58 419	-33 603	-58
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	15 577	13 729	1 848	13
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		10 438	-10 438	-100
Dotations aux provisions				
Autres charges	5	16	-11	-69
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 690 144	6 655 820	34 324	1
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	136 948	46 036	90 912	197
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



1 115

100165 - SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Du 01/01/2017 au 31/12/2017



	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	12 950	12 490	460	4
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	12 950	12 490	460	4
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-12 950	-12 490	-460	-4
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	123 998	33 546	90 452	270
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		1 115	-1 115	-100
Sur opérations en capital	11 659	24 815	-13 156	-53
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	11 659	25 930	-14 271	-55
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	589	994	-405	-41
Sur opérations en capital	11 365	13 224	-1 859	-14
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	11 954	14 218	-2 264	-16
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-295	11 712	-12 007	-103
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	32 904	9 659	23 245	241
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	6 838 751	6 727 786	110 965	2
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 747 952	6 692 187	55 765	1
Bénéfice ou Perte	90 799	35 599	55 200	155

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.



(Ne pas reporter le montant des certifications)*

1 ER EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9]		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1]		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants M2]		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]		KS	821	KT		KU	11 659	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	5 160	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	67 661	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	14 704	LC		LD	2 829	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	88 346	LO		LP	14 488
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	60 704	1U		1V	
	TOTAL IV					1Q	60 704	1R		1S	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	149 050	ØH		ØJ	14 488	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
				1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	11 659	MK	821	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	5 160	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	67 661	MR	
		Matériel de bureau et informatique		IX		MS		MT	17 533	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		NA		NE		NB	
	Avances et acomptes				ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG	11 659	NH	91 175	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés			11		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			12		2E	14 139	2F	46 565	2G	
	TOTAL IV			13		NJ	14 139	NK	46 565	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØK	25 797	ØL	137 740	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst.général, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	821	QA	294	QB	294	QC	821	
Autres immobilisations	Inst.général, agencements, aménagements divers		QD	4 906	QE	254	QF		QG	5 160	
	Matériel de transport		QH	3 047	QI	13 638	QJ		QK	16 685	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	12 040	QM	1 391	QN		QO	13 430	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL III		QU	20 813	QV	15 577	QW	294	QX	36 096	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	20 813	ØP	15 577	ØQ	294	ØR	36 096	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
		DOTATIONS				REPRISES					
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

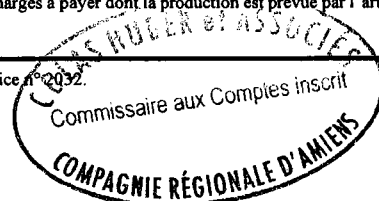
Désignation de l'entreprise **SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6R
	Sur comptes clients		6T	6U	6V
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X	6Y	6Z
	TOTAL III		7B	7C	7D
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	7D	7E
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

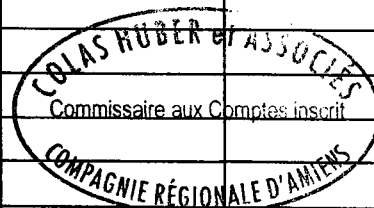
Désignation de l' entreprise : SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION

Néant ☐ *

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L' ADMINISTRATION

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	46 565	UV		UW	46 565				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	25 052		25 052						
	Autres créances clients	UX	640 023		640 023						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constatée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 485		8 485					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	11 435		11 435					
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	103 773		103 773						
	Charges constatées d'avance	VS	2 435		2 435						
	TOTAUX		VT	837 770	VU	791 205	VV	46 565			
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	763 372		763 372						
Personnel et comptes rattachés		8C	5 772		5 772						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	18 171		18 171						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	19 454		19 454						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	37 803		37 803						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	846		846						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 355		2 355						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	9 977		9 977						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	857 750	VZ	857 750						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							



CAPITAL SOCIAL

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	760.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	760.00	10.00



100165 - SAS AVS RECYCLAGE DIFFUSION
COMPTES DE REGUL - PASSIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017



CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 636
Dettes fiscales et sociales	22 679
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	149 315

